

## Les dynamiques contemporaines de la pauvreté : de l'exclusion à l'insécurité sociale

Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon

### Dossier : « Changer de regard sur la pauvreté »

*La pauvreté est revenue sur le devant de la scène médiatique et académique en France depuis les années 1980. Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon analysent les usages successifs de cette notion en soulignant l'évolution des conditions sociales et économiques dans lesquelles la pauvreté s'inscrit.*

La pauvreté, qui se déploie dans le cadre d'une structure sociale qui a considérablement évolué au fil des décennies, peut d'autant plus apparaître comme une notion « insaisissable » (Duvoux et Rodriguez 2016) que son contenu est la plupart du temps rattaché aux définitions conventionnelles sur lesquelles se basent les indicateurs utilisés pour assurer le suivi ou comparer les situations d'un pays à l'autre<sup>1</sup>. Il paraît dès lors utile de revenir sur les usages successifs de cette notion au cours de la période récente, en soulignant l'évolution des conditions sociales et économiques dans lesquelles elle s'inscrit. Nous commencerons donc par rappeler que la pauvreté est revenue sur le devant de la scène médiatique et académique en France dans les années 1980 et 1990, à la suite du développement du chômage de masse. Elle est alors essentiellement conçue comme une conséquence de la perte du statut de travailleur et de l'entrée dans une relation dite « d'assistance ». Nous faisons ensuite l'hypothèse que la dégradation de la situation vécue par de multiples composantes des classes populaires a pris de plus en plus la forme d'une condition « d'insécurité sociale durable » (Duvoux et Papuchon 2018). Cette notion permet de relier des situations, des littératures sociologiques mais aussi des dimensions – objectives et subjectives – de la réalité sociale aujourd'hui largement disjointes.

### De l'émergence de l'exclusion à la pauvreté comme « chute »

La pauvreté, notion centrale dans le débat public et les formes d'intervention publiques et privées jusqu'à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a été, pour reprendre le terme du juriste Robert Lafore, « escamotée » par la figure du travailleur dans la construction des politiques sociales (Lafore 2016). La sécurité sociale s'est appuyée sur ce statut pour assurer une forme de stabilité aux travailleurs et édifier la condition salariale, issue de l'élargissement des droits collectifs progressivement acquis par certains secteurs du monde ouvrier (Supiot 1994).

Dans les années 1980, le pauvre, figure qui suscite la compassion mais ne dispose pas des ressources qui lui permettraient d'exprimer des revendications (telles qu'une place dans la production, des appareils de représentation ou encore une idéologie de justification), réapparaît comme préoccupation politique explicite, avec l'émergence de la thématique de « l'exclusion sociale ». D'abord mise en avant par ATD Quart Monde puis par René Lenoir<sup>2</sup> dans un ouvrage promis à un grand succès (Brodiez-Dolino 2016), la notion s'est réellement imposée dans les années 1980 et surtout 1990, en donnant un « langage » à une inquiétude sociale diffuse. La possibilité de la chute sociale brutale et les images de la très grande pauvreté ont incarné cette première fissure qui apparaissait dans le mythe d'une société qui aurait durablement sécurisé la condition salariale. Largement diffusées, elles ont contribué à la visibilité de mécanismes d'éviction depuis le centre

<sup>1</sup> Cet article n'engage que ses auteurs, et non les institutions auxquelles ils appartiennent.

<sup>2</sup> R. Lenoir, *Les Exclus : un Français sur dix*, Paris, Édition du Seuil, 1981 [1974].

vers la périphérie de la société et à la cristallisation d'une représentation stabilisée de ces mécanismes (Paugam 1996). Ce processus a trouvé une traduction institutionnelle dans la mise en place progressive de politiques publiques explicitement ciblées, avec pour point d'orgue la Loi de lutte contre les exclusions de 1998. Celle-ci faisait de la lutte contre l'exclusion un impératif national et visait à faire des exclus des sujets de droit. Cette démarche trouva une illustration dans la création de la Couverture maladie universelle (CMU).

Le succès de cette notion est en partie lié à son caractère consensuel et à ses effets d'euphémisation des formes de domination : par la substitution de la figure de l'exclu à celle de l'ouvrier, la plus ou moins grande « intégration » remplace l'antagonisme des intérêts de classes, et la problématique de la cohésion sociale succède aux grilles de lecture centrées sur les concepts de domination et d'exploitation. Médiatiquement, politiquement et scientifiquement, la pauvreté a donc été identifiée aux situations de déliaison les plus extrêmes. Des sociologues ont alors critiqué la manière dont cette notion et son usage figeaient la représentation de situations extrêmes (Castel 1995) au lieu de les penser comme des points d'aboutissement de processus d'éloignement des institutions sociales, en parlant de « disqualification sociale » pour Serge Paugam (1991) ou de « désaffiliation sociale » pour Robert Castel (1995). Ces travaux ont finalement réorienté le regard porté sur la pauvreté en la concevant plutôt comme un mode spécifique d'intégration sociale que comme une situation d'exclusion : la pauvreté serait le produit des rapports entretenus avec les institutions auxquelles sont assignés ceux qui ne remplissent plus les conditions pour être affiliés à la protection sociale classique qui lie les droits sociaux aux cotisations (Parizot 2000 ; Duvoux 2009). Des comparaisons effectuées entre divers pays européens au tournant des années 2000 ont confirmé que la figure de la pauvreté identifiée à une « chute » était effectivement très répandue en France, en Allemagne et dans les pays du Nord de l'Europe (Paugam et Selz 2005)<sup>3</sup>. Or, aujourd'hui, la pauvreté apparaît de moins en moins comme une *chute*, et de plus en plus comme une *condition*.

## L'insécurité sociale durable comme condition

En insistant sur les processus de paupérisation, ces analyses indiquent que les situations d'exclusion se situent à l'un des pôles, les plus défavorisés, d'un continuum de vulnérabilité. Celle-ci se caractérise par une incertitude (Castel 2009) fondée sur l'effritement de la condition salariale, mais aussi par des transformations dans la sphère privée. Les coûts liés à la fois à l'accumulation de capital scolaire rendue nécessaire par la dévaluation continue des diplômes sur le marché du travail et à la difficulté de l'intégration à celui-ci ont contribué à rendre la « crise » structurelle. De même, l'inégale disposition des ressources primordiales pour l'exercice de l'autonomie conjugale<sup>4</sup>, dont de nombreuses femmes – notamment celles qui deviennent cheffes de famille monoparentale – paient le prix fort, est un aspect de l'extension de ces vulnérabilités sociales qui découle de la cristallisation de la crise au fil des décennies en un régime social permanent. À l'identification d'une « zone grise » située entre emploi et non-emploi et parfois désignée comme un « précarat », peut s'articuler, sans s'y réduire, l'identification d'une condition sociale touchant des pans entiers de la population, rattachés ou non de manière pérenne à l'emploi, mais dont la situation à la fois instable et à la lisière des seuils de pauvreté constitue une nouvelle nébuleuse de la pauvreté<sup>5</sup>.

En effet, avec ces évolutions, la pauvreté repose de moins en moins strictement sur l'assignation au statut d'assistance. Le sentiment de pauvreté se diffuse, et le centre de gravité de la pauvreté se déplace. C'est vraisemblablement à l'aune d'un tel glissement qu'il faut comprendre la divergence entre la sensation d'une pauvreté en augmentation et la stabilité des indicateurs traditionnels, qui s'est manifestée dans de nouveaux travaux visant à comparer les différentes mesures de la pauvreté ou à établir l'existence d'un « halo » de la pauvreté (Outin 2018 ; Papuchon 2018).

---

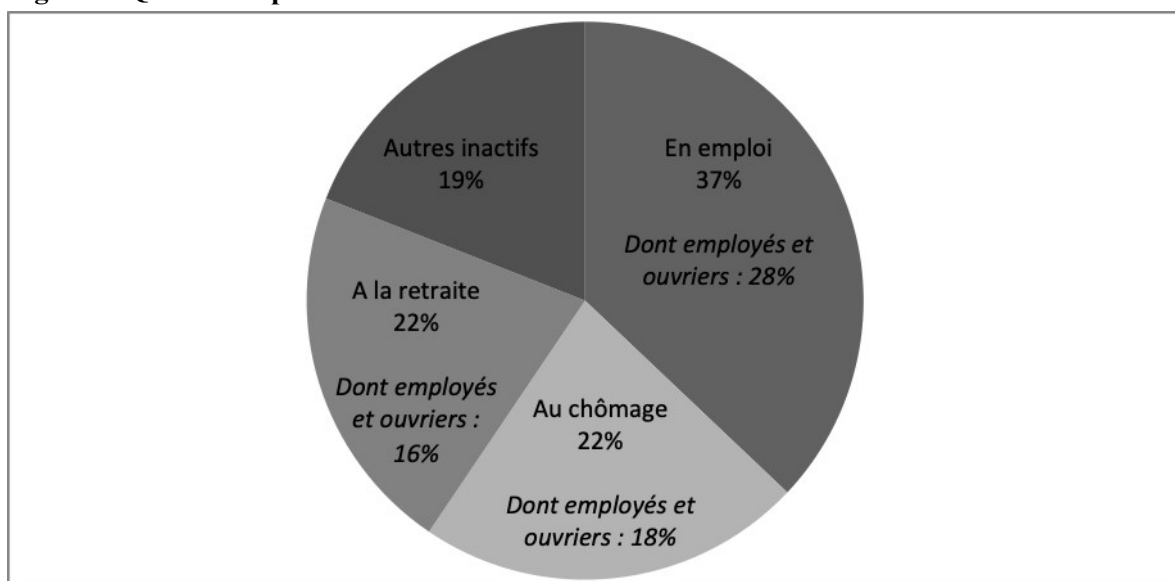
<sup>3</sup> Même si, dans leur article, Serge Paugam et Marion Selz soulignent à la fois l'importance des régimes d'État social (*welfare regimes*) et l'impossibilité d'expliquer la perception de la pauvreté dans une société par un seul facteur, fût-il institutionnel. Des exceptions existent dans chacun des régimes et le taux de chômage a un effet propre.

<sup>4</sup> Intégration au marché du travail, type de contrat de travail, niveau de revenu...

<sup>5</sup> Denis Clerc et Michel Dollé soulignent par exemple que, sur la période 2004-2009, 40 % des personnes pauvres d'un point de vue monétaire ne le sont plus l'année suivante, et une personne sur quatre a connu un épisode de pauvreté en conditions de vie (Clerc et Dollé 2016). La pauvreté en conditions de vie est fondée sur la notion de privation matérielle : est pauvre un ménage subissant au moins 8 privations sur 27 items retenus.

Le baromètre d'opinion de la Direction de la recherche des études et des statistiques (DREES), qui suit chaque année l'évolution de la perception des inégalités et du système de protection sociale en France, permet de montrer que le profil social des personnes qui se considèrent pauvres ne correspond effectivement pas à la vision la plus couramment admise de la pauvreté. En se centrant sur les situations d'éloignement prolongé du marché du travail, celle-ci néglige en effet la forte proportion d'actifs parmi les personnes qui se jugent pauvres : le taux de pauvreté ressentie est bien supérieur à la moyenne chez les personnes appartenant à un ménage ayant perçu le Revenu de solidarité active (RSA) au cours de l'année (4 sur 10) ou chez les chômeurs (1 sur 4), mais ces observations ne doivent pas conduire à masquer que plus d'un tiers des personnes qui se sentent pauvres sont en emploi (figure 1). La moitié d'entre elles sont des employés et ouvriers en emploi ou au chômage, centre de gravité des classes populaires. Le sentiment de pauvreté et sa diffusion non seulement chez les chômeurs, mais aussi chez les retraités et les travailleurs des classes populaires, repose sur la cristallisation d'une position d'insécurité sociale durable, vraisemblablement à la lisière des seuils de pauvreté, et se manifeste par un fort pessimisme envers l'avenir<sup>6</sup>.

**Figure 1. Qui se sent pauvre en France ?**



Lecture du graphique : 37 % des personnes qui se déclarent pauvres disposent d'un emploi. 28 % des personnes qui se déclarent pauvres sont des ouvriers ou des employés en emploi.

Question posée : « Et vous personnellement, pensez-vous qu'il y a un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? » Réponses proposées : « Oui, plutôt »/« Non, plutôt pas »/« Je me considère déjà comme pauvre ».

Champ : Personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine qui se sentent pauvres.

Source : Baromètre d'opinion de la DREES, 2015-2017.

### **Une perspective unificatrice pour l'étude des catégories sociales dominées**

Poser le problème de la lutte contre la pauvreté et de ce que ce phénomène recouvre dans la société actuelle requiert de se confronter aux multiples dimensions de l'insécurité sociale croissante connue par les catégories populaires : un phénomène qui dépasse largement la dichotomie courante entre l'activité et l'éloignement du marché du travail, dichotomie encore affaiblie par l'hybridation des prestations sociales qui, à l'instar du RSA ou de la Prime d'activité, articulent revenus de transfert et d'activité. La mesure de la pauvreté subjective et l'étude des déterminants de son émergence invitent à mettre au jour un continuum de situations d'insécurité sociale, allant de la grande exclusion à la difficulté à disposer d'un niveau de vie « décent », tel que défini d'après l'approche des budgets de référence ou par une estimation monétaire issue

<sup>6</sup> D'après le baromètre d'opinion de la DREES, qu'elles se situent au-dessous ou au-dessus du seuil de pauvreté monétaire, 6 personnes qui se sentent pauvres sur 10 sont pessimistes pour leur propre avenir (contre 4 personnes dans l'ensemble de la population).

des déclarations réalisées dans le cadre d'enquêtes de terrain<sup>7</sup>. À un pôle, on trouve de grands exclus, marqués par l'absence de logement, les étrangers sans papier, les personnes inscrites dans des rapports réguliers auprès des institutions d'aide sociale et, au pôle opposé, les catégories les plus dominées des classes populaires<sup>8</sup>. Plutôt que de souligner les frontières symboliques entre des strates proches des mondes populaires et paupérisés (Duvoux 2012), frontières alimentées et durcies par la rhétorique politique, nos travaux rejoignent les constats de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) qui mettent en évidence les défis communs auxquels les membres des deux premiers quintiles de la distribution des revenus doivent faire face : baisse des heures travaillées, stagnation ou baisse des revenus, augmentation de la précarité, etc. (OCDE 2015).

La dualisation de la protection sociale, issue de la rétractation du périmètre de la couverture assurantielle (Palier et Martin 2008) ainsi que de la mise à l'agenda et de l'institutionnalisation de la lutte contre la pauvreté (Viguié 2010), s'est traduite dans le champ scientifique par une division du travail sociologique et un relatif cloisonnement entre les travaux portant sur la pauvreté et centrés sur les situations d'éloignement du marché du travail et de marginalisation d'une part, et ceux sur les classes populaires intégrées – quoique fragilisées – d'autre part. Notre démarche et nos résultats ouvrent une perspective susceptible de remédier à cette dichotomie entre analyse de la pauvreté et analyse des classes populaires en remettant au centre de la compréhension de la pauvreté contemporaine la situation des strates inférieures des classes populaires. Elle apporte ainsi un éclairage complémentaire à l'analyse de l'évolution de leurs conditions de vie et de leur expérience de la structure sociale. Au contraire, une étude de la pauvreté qui se focaliserait sur les franges les plus marginales des groupes concernés s'exposerait au risque de manquer les évolutions de la pauvreté inscrites dans la persistance et l'approfondissement de la crise. De même, une approche des classes populaires centrée sur leurs segments les plus stables risquerait de sous-estimer les effets cumulés de la précarisation de l'emploi, mais aussi des niveaux des salaires et des pensions, de plus en plus marqués par la part non arbitrale du niveau de vie<sup>9</sup>.

Sur le plan théorique, ce travail, basé sur l'appréciation portée sur sa propre position dans l'espace social – « structure structurée » – indiquée par le sentiment de pauvreté, suggère la possibilité de mobiliser des variables subjectives pour mieux appréhender les structures sociales objectives – « structures structurantes » (Bourdieu 2001, p. 300) – en particulier dans les cas où l'analyse porte sur des phénomènes multidimensionnels ou dynamiques. Cette démarche conduit à interroger le rapport au temps induit par la condition de pauvre, dans le prolongement des travaux dits « de jeunesse » de Pierre Bourdieu sur les structures économiques et les structures temporelles. Comme Pierre Bourdieu l'avait souligné dans ses analyses sur les fractions inférieures du prolétariat algérien dans les années 1960, un principe de différenciation sociale majeure repose dans « le rapport à l'avenir objectivement inscrit dans les conditions matérielles d'existence » (Bourdieu 1977, p. 8). Être pauvre consisterait, de ce point de vue, à avoir le sentiment de ne pouvoir se conformer à l'orientation temporelle dominante dirigée vers l'avenir.

---

<sup>7</sup> Pour un exposé des enjeux de la méthode des budgets, voir par exemple Concialdi (2014). Dans l'article déjà cité, Paugam et Selz (2005) considéraient comme pauvres d'un point de vue subjectif les personnes disposant d'un revenu net inférieur à celui qu'elles estiment nécessaire pour vivre correctement, aboutissant à des taux de pauvreté subjective très élevés (30 % en France, en 2001). Notre approche suggère une autre articulation entre le mode de vie « décent » ou « correct » et la pauvreté subjective, en appréhendant celle-ci comme le produit d'une configuration où la sécurisation de ce niveau de vie paraît inatteignable.

<sup>8</sup> En plus du taux de pauvreté monétaire standard, l'INSEE calcule également des taux de pauvreté à 40 % et 50 %, qui mesurent respectivement la part de la population appartenant à un ménage qui dispose d'un niveau de vie inférieur à 40 % et 50 % du niveau de vie médian. Le taux de pauvreté à 50 % est passé de 6,5 % en 2002 à 8 % en 2016, tandis que le taux de pauvreté à 40 % passait de 2,3 % à 3,5 % sur la même période. L'Observatoire des inégalités souligne qu'entre 2006 et 2016, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian a augmenté de 630 000. Enfin, le rapport statistique 2018 du Secours catholique, organisation qui accueille près d'un pauvre à 40 % sur deux en France, fait ressortir cette polarisation entre, d'un côté, de grands exclus, privés de statut légal et/ou de logement et, de l'autre, des retraités ou actifs ayant des difficultés à couvrir tous les besoins liés à des dépenses de la vie courante et qui ne sont pas considérés comme pauvres au regard du taux de pauvreté à 60 %.

<sup>9</sup> L'augmentation de la part non arbitrale du revenu contribue d'ailleurs à la dynamique des inégalités sociales. En effet, chez les ménages désignés comme « modestes mais non pauvres », la part des dépenses pré-engagées est passée de 30 % à 34 % entre 2001 et 2011 tandis qu'elle n'augmentait que de 1 point chez les ménages aisés (26 % en 2011) (Lelièvre et Rémila 2018).

## Bibliographie

- Bourdieu, P. 1977. *Algérie 60*, Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Fayard.
- Brodiez-Dolino, A. 2016. « Le concept de vulnérabilité », *La Vie des idées* [en ligne], 11 février. URL : <https://lavedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html>.
- Castel, R. 1995. *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique sociale du salariat*, Paris : Fayard.
- Castel, R. 2009. *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris : Éditions du Seuil.
- Clerc, D. et Dollé, M. 2016. *Réduire la pauvreté. Un défi à notre portée*, Paris : Alternatives économiques-Les petits matins.
- Concialdi, P. 2014. « Les budgets de référence : un nouveau repère dans le débat public sur la pauvreté », *La Revue de l'IRE*, n° 82, p. 3-36.
- Duvoux, N. 2009. *L'Autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris : PUF.
- Duvoux, N. 2012. *Le Nouvel Âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris : La République des idées-Éditions du Seuil.
- Duvoux, N. et Rodriguez, J. 2016. « La pauvreté insaisissable, enquêtes sur une notion », *Communications*, n° 98, « Pauvretés », introduction.
- Duvoux, N. et Papuchon, A. 2018. « Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale », *Revue française de sociologie*, n° 4, p. 607-647.
- Lafore, R. 2016. « Ajuster ou réinventer la protection sociale : la place de l'individu », dans M. Borgetto, A.-S. Ginon et F. Guiomard (dir.), *Quelle(s) protection(s) sociale(s) demain ?*, Paris : Dalloz, p. 349.
- Lelièvre, M. et Rémila, N. 2018. « Dépenses pré-engagées : quel poids dans le budget des ménages ? », *Les Dossiers de la DREES*, n° 25.
- OCDE. 2015. *In It Together: Why Less Inequality Benefits All*, Paris : Éditions OCDE.
- Outin, J.-L. 2018. « L'évolution de la pauvreté en France depuis 2008. Mesures et perceptions », *Les Cahiers de l'ONPES*, n° 2, p. 9-105.
- Papuchon, A. 2018. « Au-delà de la pauvreté monétaire : le sentiment de pauvreté », *Les Cahiers de l'ONPES*, n° 2, p. 111-131.
- Paugam, S. 1991. *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris : PUF.
- Paugam, S. 1996. *Exclusion. L'état des savoirs*, Paris : La Découverte.
- Paugam, S. et Selz, M. 2005. « La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970. Analyse des variations structurelles et conjoncturelles », *Économie et statistique*, n° 383-385, p. 283-305.
- Palier, B. et Martin, C. (dir.). 2008. *Reforming the Bismarckian Welfare Systems*, Oxford : Blackwell.
- Parizot, I. 2000. *Soigner les exclus*, Paris : PUF.
- Supiot, A. 1994. *Critique du droit du travail*, Paris : PUF.
- Viguié, F. 2010. *La Cause des pauvres. Mobilisations humanitaires et transformations de l'État social en France*, thèse de l'EHESS.

**Nicolas Duvoux** est professeur de sociologie à l'université Paris-8, CRESPPA-LabTop. Ses recherches portent sur la pauvreté et les inégalités, les politiques de lutte contre la pauvreté et la philanthropie. Récemment, il a publié, avec Cédric Lomba, *Où va la France populaire ?* (Paris, PUF et lavedesidees.fr, 2019) et *Les Inégalités sociales* (Paris, PUF, 2017). Il est par ailleurs directeur du programme « Philanthropy and Social Sciences Program » (<http://pssp-lab.org>).

**Adrien Papuchon** est sociologue, chargé d'études et responsable du baromètre d'opinion de la DREES. Il étudie les dynamiques de la stratification sociale. Ses travaux se focalisent tout particulièrement sur la situation des jeunes adultes et des classes populaires, souvent dans une perspective de comparaison internationale. Ils analysent, notamment, les positions occupées dans la structure sociale et la façon dont les individus perçoivent leur situation, la société en général et les politiques de protection sociale en particulier.

**Pour citer cet article :**

Nicolas Duvoux & Adrien Papuchon, « Les dynamiques contemporaines de la pauvreté : de l'exclusion à l'insécurité sociale », *Métropolitiques*, 7 mars 2019.  
URL : <https://www.metropolitiques.eu/Les-dynamiques-contemporaines-de-la-pauvrete-de-l-exclusion-a-l-insecurite.html>.